



Grève intersyndicale Enedis le jeudi 11 avril 2024

Suite à l'absence totale de réaction de la Présidente d'Enedis sur la demande de supplément d'intéressement exprimée par les agents lors de la mobilisation de mardi 2 avril, l'intersyndicale reconduit le mouvement.

Pour Madame LAIGNEAU, il est temps, enfin, de respecter et de reconnaître le travail, l'engagement et les compétences des agents d'Enedis.

En premier lieu, en revoyant sa position sur le supplément d'intéressement 2023 ! Un tel geste illustrerait le fait que l'entreprise qui prétend être l'une des préférées des Français sait reconnaître, dans les moments difficiles, l'engagement de l'ensemble de ses salariés, salariés qui, bien plus que les campagnes de publicité, permettent à ce plébiscite.

Les agents des autres entreprises de la branche ont pu bénéficier de sommes nettement plus élevées pour leur intéressement, conduisant même pour la maison mère EDF à un accord unanime relatif au versement d'un supplément d'intéressement. En revanche, ceux d'Enedis, pourtant parmi les plus sollicités du fait du dérèglement climatique et la transition énergétique ont vu leur intéressement régresser en moyenne de plusieurs centaines d'Euros, du fait principalement du temps moyen de coupure... Les agents n'ont pourtant pas ménagé leur peine, que ce soit dans leur activité au quotidien ou lors des coups durs matérialisés notamment par les tempêtes qui ont traversé la France à de multiples reprises en 2023. La contre-performance du critère B, l'un des critères de l'accord d'intéressement n'est, par conséquent, due ni à une organisation défailante, ni à un moindre investissement des équipes, bien au contraire ! La multiplication récurrente des phénomènes climatiques, mais certainement aussi les ressources disponibles pour y faire face a tout simplement rendu les coupures plus nombreuses et plus longues.

En second lieu, l'austérité salariale décrétée par une Présidente qui, en début d'année, a choisi de s'orienter vers une décision unilatérale pour les mesures salariales avec une enveloppe de NR très éloignée des besoins du management et des agents, se concrétise aujourd'hui dans la douleur au lendemain des CSP où ont été traités les AIC.

Si la Présidente d'Enedis refuse les négociations, la motivation des agents et l'ambiance de travail ne feront qu'empirer, et à plus long terme, l'entreprise sera dans l'incapacité d'attirer de nouveaux entrants et de fidéliser les agents déjà en poste. Si un rattrapage sur la reconnaissance n'a pas lieu dans notre entreprise, le maintien et le développement des compétences deviendra impossible.

C'est pourquoi l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de mobilisation par la grève le 11 avril prochain.